



Compte rendu

1

Séminaire interne

**« Sport au féminin en QPV,
Vecteur d'émancipation ? »**

**Lundi 4 mars 2019 de 14 h à 17 h
Grande salle Casimir Delavigne (Sénat)**



2

A quelques jours de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le séminaire organisé par le CNV - accueilli par **Fabienne KELLER**¹, vice-présidente du CNV - a eu lieu le lundi 4 mars 2019 de 14h à 17h au Sénat. En introduction, Fabienne KELLER remercie les intervenant.e.s et participant.e.s. « **Le sport au féminin en QPV, vecteur d'émancipation ?** » est une question au croisement de trois avis du Conseil national des Villes que le CNV a souhaité « creuser » :

- Celui élaboré pour le dossier de candidatures de Paris pour les JO Paris 2024 (15 décembre 2016) ;
- Celui sur l'Image des quartiers populaire dans les médias (19 juillet 2016) ;
- Celui sur la place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les QPV (21 Juin 2019)².

L'objectif est d'initier la réflexion sur le sujet en confrontant les analyses scientifiques et universitaires aux expériences de terrain des membres du CNV, et porter ces réflexions au dossier du Groupe de **travail** permanent que le CNV vient de mettre en place sur l'héritage des JO.

¹ Ancienne Maire de Strasbourg, Euro conseillère métropolitaine, sénatrice du Bas-Rhin Vice-présidente du CNV.

² Accessibles sur la page dédiée au CNV sur le site du CGET <https://www.cget.gouv.fr/territoires/quartiers-de-la-politique-de-la-ville/conseil-national-des-villes>.

Fabienne **KELLER** rappelle les travaux d'Yves RAIBAUD³, qui a accompagné le CNV en 2018 sur le genre dans les espaces publics. Il nous avait éclairé sur « une ville faite par les hommes pour les hommes » et ses travaux avaient bien démontré combien le souci d'occuper les garçons à l'extérieur avait ancré durablement la « privatisation » de l'espace public à leur profit et induit de fait l'invisibilité des jeunes filles dans les QPV. Ses derniers travaux sur la ville de Genève sont extrêmement intéressants.

Au même titre que les usages des espaces publics, le sport est lui aussi chargé de valeurs et de représentations engendrant des inégalités et jouant fortement sur les rapports sociaux de sexe, sur la construction de la masculinité comme de la féminité et sur l'accès des femmes à la pratique d'une activité sportive ou physique. Ce séminaire permet de revenir sur les enjeux d'égalité femmes-hommes qu'induit le sport dans les quartiers de la politique de la ville, et de s'interroger sur les potentielles vertus émancipatrices du sport.

Rappelons que lors d'une question posée par le Ministre en 2017 « les Jeux Olympiques seront une formidable chance de développement pour l'Île-de-France et l'ensemble du territoire national. Comment s'assurer que les quartiers prioritaires puissent être au cœur des initiatives et quelle peut être la plus-value de la politique de la ville ? », **le CNV avait répondu** :

« Profitons des Jeux Olympiques comme événement phare, mais ne nous limitons pas aux JO, mais à globalement tous les grands événements sportifs -qui ne se déroulent pas tous en Seine-Saint-Denis mais qui peuvent être dans d'autres villes de France-, à tous les événements sportifs majeurs, sur lesquels on pourrait faire le lien avec les quartiers prioritaires.

Elargissons le propos à un ensemble de finalités plus grandes, notamment ceux de la pratique sportive durable et pérenne de chacun et chacune des habitant.e.s : autour des clés de la dimension sociale du sport, sur les questions de valeurs d'engagement, le fait de concourir, sur les questions de mixité aussi, ...

Intégrer des clauses sociales et territoriales aux marchés publics qui dépassent les seules obligations liées à l'insertion par l'activité économique, en ajoutant des dimensions telles que l'éducation des à la santé, à la consommation, aux droits... Le CNV souhaite que les entreprises partenaires agissent concrètement pour « l'inclusion sociale » :

Pour les habitants, qu'ils soient salariés, intérimaires, auto entrepreneurs, en formation ..., tous «doivent être considérés de façon privilégiée » et « accompagnés ultérieurement dans leur parcours professionnel ». Objectif : leur permettre d'accéder, avant, pendant et à l'issue de l'événement, à un parcours d'insertion et aux principales plateformes de recrutement. Qu'une démarche d'accompagnement des volontaires soit proposée pour les aider à identifier les compétences acquises et à cibler les savoirs transférables dans une activité professionnelle future.

³ Yves RAIBAUD, géographe, spécialiste de la géographie du genre, chargé de mission égalité femmes-hommes, chercheur au sein de l'unité Passages, CNRS. Maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne. Auteur de nombreux articles et ouvrages, dont « La ville faite par et pour les hommes ». Ses thèmes de recherches portent notamment sur le genre et la ville, les loisirs des jeunes, les masculinités et la géographie de la musique.

*Que l'engagement bénévole en tant qu' « ambassadeur – **et ambassadrice** - des JO Paris 2024 » ouvre droit à une validation des acquis de l'expérience (VAE) reconnue par l'État et soit valorisé dans le cadre du Compte personnel d'activité (CPA). Enfin, s'appuyer sur la richesse linguistique des quartiers : Mettre en place, en amont des Jeux des formations des habitants, notamment des jeunes, à l'accueil et l'accompagnement des délégations, des journalistes, des visiteurs et des athlètes : « **Nous parlons votre langue** ». Dans l'apport des habitants des quartiers prioritaires pour l'accueil des JO, la dimension linguistique peut être significative. Logeant des personnes pouvant être issues, directement ou indirectement d'horizons culturels variés, les habitants des quartiers prioritaires représentent une richesse linguistique utile contribuant à un meilleur accueil tant des délégations, des accompagnants que des flux de visiteurs associés aux JO (200 délégations et les 11 000 athlètes). Dépasser le simple bilinguisme français-anglais (concernant environ un tiers des délégations) pour proposer de valoriser d'une part la dizaine de langues pratiquées par la moitié des athlètes et adopter des stratégies de multilinguisme sélectif pour la quarantaine de langues pratiquées par les 20% autres. Imaginer des modes d'accueil des délégations dans leur langue de référence.*

Demander aux grandes chaînes de télévision et aux médias de diffuser des sujets sur la connaissance et le patrimoine matériel et immatériel des quartiers sur les territoires où se déroulent les Jeux (comme les reportages lors du Tour de France). »

Sarah OURAHMOUNE⁴, Grande Témoin du Séminaire, qui porte sans relâche ces recommandations, ouvre le séminaire en rappelant son implication dans la candidature de Paris au Jeux Olympiques de 2024. Un des enjeux de ces prochains Jeux Olympiques et Para Olympiques est de travailler effectivement sur la dimension emploi, insertion et culture du sport en valorisant les ambassadeurs et ambassadrices bénévoles et plus particulièrement pour celles et ceux qui résident en QPV de valoriser, pour nombre d'entre eux, leur double culture et leur bilinguisme en accompagnant les délégations étrangères. L'accueil des Jeux Olympiques permettrait donc de mettre un coup de projecteur sur les jeunes des quartiers politique de la ville et de valoriser cette expérience dans leur CV et leur cursus professionnel.

Son intervention permet de faire un retour sur son expérience en tant que sportive de haut niveau et son expérience familiale. Elle revient sur le fait qu'elle a eu le choix pendant son enfance de sa pratique sportive : elle a pu tester différents sports, et l'appui de ses parents (sa maman surtout) a été déterminant, y compris lorsqu'elle s'est dirigée vers la boxe, un sport à l'époque encore réservé aux hommes. Ses frères auraient préféré la boxe Thaï ! Elle évoque également le regard que les gens portaient sur les femmes dans la boxe, un regard interrogateur du fait que les femmes n'étaient pas autorisées à pratiquer la boxe. Elle note d'ailleurs la difficulté même à haut niveau de s'organiser, de trouver des moyens : « nous, on bricolait (...), aujourd'hui il y a l'équipe de France de boxe, mais on n'évolue pas à la même vitesse ».

Elle excuse **Brigitte HENRIQUES**, footballeuse internationale, vice-présidente de la FFF, en charge de l'organisation de la Coupe de Monde, prise par un match important ce jour.

⁴ Membre du collège des personnalités qualifiées au CNV, Championne olympique de Boxe.

L'intervention de **Catherine LOUVEAU⁵, sociologue du sport**, permet de dresser un diagnostic sur la pratique du sport des filles et des femmes issues de quartiers politique de la ville. Les garçons pratiquent plus souvent une activité sportive et physique que les filles et vers l'adolescence, beaucoup de filles arrêtent le sport du fait du poids des injonctions à la féminité. Elles sont majoritairement renvoyées à l'espace intérieur, au contrôle du maintien du corps, à l'esthétisme, et donc à des activités qui s'y apparentent (danse, gymnastique). De même, toutes les femmes ne sont pas identiquement concernées par l'accès à la pratique physique ou sportive, même si de plus en plus de femmes pratiquent une APS⁶, **les femmes des classes populaires ont, elles, une probabilité plus faible de pratiquer une APS que des femmes issues de milieux plus aisés.**

Les femmes n'exercent pas tous les sports : elles se tournent plus généralement vers des pratiques d'entretien, de loisirs, et sont donc moins présentes dans les sports très codifiés, de compétition, dits « masculins », en clubs ou en fédérations : **seulement 7% des licencié.e.s de la Fédération Française de Football (FFF) sont des femmes.** D'autant que certaines disciplines sportives ont longtemps été interdites aux femmes. La boxe, par exemple, était une discipline réservée aux hommes jusqu'en 1999 et ce n'est qu'aux Jeux Olympiques de Londres en 2012 que la boxe anglaise féminine a été autorisée. L'évolution est très lente. **Enfin les femmes sont sous-représentées dans les postes de directions** au sein des clubs et fédérations : En 2016, on comptait seulement onze femmes présidentes de fédération sur plus d'une centaine au total⁷. Et, fait très inquiétant, de moins en moins de jeunes femmes souhaitent devenir professeure d'EPS.

Catherine LOUVEAU revient ensuite sur les freins et les obstacles que rencontrent ces femmes, notamment dans les quartiers populaires. Les raisons avancées par les femmes devant le fait qu'elles ne pratiquent pas de sport sont en général liées à l'accessibilité des équipements en plus de la raison du manque de temps : la sociologue insiste sur le fait que **ce n'est pas la quantité de temps disponible qui est importante mais le rapport au temps : le fait de s'autoriser à prendre du temps pour soi, à prendre du temps pour se faire plaisir.** Elle rappelle que cette problématique du temps disponible des femmes, relevant « du privé », n'est également pas prise en compte dans les politiques publiques alors qu'encore plus de 70% des tâches ménagères sont effectuées par des femmes. Les femmes sont et restent les **oubliées des politiques publiques et urbaines** : cela se perçoit encore à travers la construction d'infrastructures de sport (terrain de basket, de football, skate parc) qui deviennent des lieux privilégiés pour les garçons et les hommes. Le sport demeure pour eux, un espace-temps de construction de la masculinité et de la virilité.

Les **assignations de genre et les injonctions à la féminité ou à la masculinité** pèsent sur la pratique du sport. Il est effectivement rappelé que l'intériorisation de normes sexuellement différenciées commence dès l'enfance : les garçons à travers les jouets sont incités à être mobiles, à développer une motricité exploratoire, tandis que les filles sont incitées à être statiques et se tourner vers l'intérieur : le contexte familial peut favoriser, comme défavoriser l'accès des femmes au sport, à la mobilité dans les espaces extérieurs. Le sport reproduit et véhicule des représentations stéréotypées attachées à « la féminité » et à « la masculinité », et celles-ci peuvent d'autant plus pousser les

⁵ Professeure émérite en sociologie du sport à l'Université Paris Sud, Membre du Laboratoire CRESPPA et Présidente de l'Institut Emilie du Châtelet (Voir Annexe 1).

⁶ APS : Activité physique et sportive.

⁷ Souvent elles sont dans des fédérations de petite taille ou à plus faible budget et plutôt affinitaires ou scolaires qu'unisports et donc moins valorisées.

femmes à se sentir illégitimes dans la pratique du sport et à penser « ce n'est pas fait pour moi ». Ces réflexions ont permis à l'assemblée de s'interroger sur la notion de *mixité* et de la nécessité d'un « sas » dans les clubs et salles de sport, où les jeunes filles et les femmes peuvent dans un premier temps se retrouver entre elles, pour permettre la prise de confiance en soi. Sarah Ourhamoune pratique cela dans son club, jusqu'à ce que les femmes se sentent bien, à l'aise et en confiance, et soient prêtes à aller au combat contre des femmes et des hommes.

Francis BOUYER⁸, **Samir MAOUCHE⁹** et **Helga MONDESIR¹⁰**, font un point sur les actions financées localement dans le cadre des contrats de ville et présentent des chiffres clefs du rapport 2017 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Il est mis en avant que deux fois moins de licences sportives sont attribuées en QPV : 4 % des licences sont localisées dans un QPV. Ce constat est encore plus marqué pour les femmes résidant dans les QPV qui ne représentent que 2,8 % des licenciées au niveau national.

Alors que **51% des filles pratiquent une activité sportive en France, seulement 32% le font en zones d'éducation prioritaire.**¹¹ Un accent est mis sur le fait que le premier frein au développement des pratiques sportives des femmes se trouve dans la précarité (difficultés sociales et financières) qu'elles rencontrent.

Constat est fait que les contraintes familiales et le manque d'offres adaptées réduisent l'égal accès aux loisirs sportifs et au sport fédéral pour les femmes. Concernant les actions mises en place, il est rappelé que le sport est présent dans les **3 piliers des 435 contrats de ville**. 568 K€ des crédits de la politique de la ville (programme 147) ont permis de soutenir des actions et projets en 2018 pour répondre aux priorités des politiques publiques concernant le développement de la pratique sportive féminine. De même, pour lutter contre la faible médiatisation du sport féminin, le ministère des Sports a créé en 2013 un fond de soutien pour le financement de la production audiovisuelle.

Enfin il est pointé la nécessité de **mieux intégrer les problématiques d'égalité femmes-hommes** dans l'ensemble des travaux du CGET, et notamment concernant l'implantation d'équipements sportifs comme les city-stades ou les skate-parcs, mais aussi les facilités d'accès, les modalités horaires, et l'attractivité de l'offre¹².

Est acté l'importance de **soutenir une réflexion sur les notions de « sport »** (activité encadrée, faisant l'objet de l'octroi d'une licence) et « **activité physique** » comme **de porter des enquêtes sur les QPV** relatives à l'offre d'équipements sportifs, le nombre de licencié.e.s ou encore au nombre de pratiquant.e.s d'APS.

⁸ Sous-directeur de la cohésion et du développement social, **Direction de la ville et de la cohésion urbaine, CGET.**

⁹ Chargé de mission des politiques de la jeunesse et du sport, Bureau de la participation, de la vie associative, de la jeunesse et des sports, sous-direction de la cohésion et du développement social à la sous-direction de la cohésion et du développement social, **Direction de la ville et de la cohésion urbaine (CGET).**

¹⁰ Adjointe à la cheffe de l'Observatoire National des territoires de la Politique de la Ville, **Direction des stratégies territoriales**, Bureau de l'observation des territoires en politique de la ville, Sous-direction de l'observation et des analyses statistiques, CGET.

¹¹ Article William Gasparini et de Gilles Vieille Marchiset, la pratique sportive dans les quartiers prioritaires : analyse, enjeux et controverses, 2011.

¹² Fiche de l'ONPV : L'accessibilité à pied aux équipements sportifs en QPV, 2018, à paraître dans le rapport 2019.

Au tour de Guillaume NASLIN¹³ de présenter le Fondation du Football présidé par **Patrick BRAOUEZEC¹⁴, vice-président du CNV**. La mission principale de ce fonds est de développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du Football. A travers son « LAB », laboratoire d'innovation sociale, le Fondation du Football conçoit et déploie des programmes d'action en appui avec un réseau de clubs-pilotes. En 2019, un nouveau prix a été mis en place : « Le Trophée Foot pour Elles ». Ce prix illustre la volonté d'ouvrir davantage le monde du football aux femmes et a pour ambition de récompenser les actions en faveur de la féminisation et de la promotion de la mixité. Il rappelle que le football occupe 10% de l'espace médiatique, que 34% de la population française passe par des clubs de football, mais que seulement 12% de cette population sont des filles. Ainsi, même si l'augmentation de 135% du nombre de femmes licenciées en trente ans est signifiante, la féminisation du monde du football et la visibilité des femmes footballeuses et des métiers, qui y sont liés, restent toujours des enjeux majeurs.

Est aussi pointé par l'assemblée la **recrudescence des violences domestiques** durant les matchs de football et à leur issue, particulièrement inquiétante : il est rappelé que cette violence s'accroît durant les retransmissions télévisées et qu'une réflexion doit être menée pour réduire le nombre de victimes (*sans parler de l'organisation de la prostitution autour des grands événements sportifs*).

Annie GUILBERTEAU¹⁵ et Marine RENARD¹⁶ présentent ensuite le projet « TouteSport ! », un projet soutenu par le FNCIDFF¹⁷ qui a comme ambition de lever les freins que rencontrent les femmes des quartiers politique de la ville face à l'insertion sociale et professionnelle et à la pratique sportive. « Le sport est un puissant levier d'émancipation ». Le projet partait d'un double constat fait par les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui interviennent dans les quartiers « politique de la ville » concernant les femmes qui y résident : elles sont nombreuses à y rencontrer des difficultés d'accès à la citoyenneté, à l'insertion sociale et professionnelle, aux droits et elles sont peu à avoir une pratique sportive. Ainsi, il a été fait le pari que le sport soit un vecteur d'insertion sociale et professionnelle, et que l'accès à la pratique sportive puisse permettre de lever bon nombre de freins rencontrés par ce public.

Le projet « TouteSport ! » a réuni 70 femmes à travers 7 villes (QPV) pour leur permettre de s'émanciper à travers la pratique du sport, de gagner en autonomie et de prendre confiance en elles, tout en s'autorisant à se faire plaisir à travers une activité sportive. Le sport a été appréhendé comme un outil pour se réapproprier son corps, pour sortir de la dévalorisation et déculpabiliser les femmes qui veulent prendre du temps pour elles – ce qui est le cas de nombreuses femmes cheffes de familles notamment.

Le projet « TouteSport ! » travaille sur l'accompagnement de ces femmes pour leur permettre également de développer un réseau relationnel, tout en travaillant sur leur rapport au corps et sur les questions de libertés. L'accent a été mis sur l'accompagnement dans la levée des freins avec un objectif d'insertion professionnelle. Les enjeux pour les porteurs de ce projet ont été de trouver et proposer des solutions pour que ces femmes.

¹³ Délégué général du Fondation du Football (voir Annexe 1).

¹⁴ Président de Plaine Commune et Vice-président du CNV.

¹⁵ Directrice générale de la Fédération nationale des CIDFF (FNCIDFF).

¹⁶ Cheffe de projet du programme « TouteSport ! ».

¹⁷ Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Sarah OURAHMOUNE excuse **Nathalie SONNAC**¹⁸ et présente le rapport du CSA sur la diffusion de la pratique sportive à la télévision. Force est de constater que les femmes sportives de haut niveau et les compétitions féminines manquent dans l'espace audiovisuel.

Des opérations telles que « les 24h de sport féminin », ou encore la retransmission de la coupe du monde de Football – équipe féminine - marquent une évolution dans le paysage médiatique. De même l'augmentation du volume horaire consacré aux femmes sportives et aux compétitions féminines entre 2012 et 2016 est notable – la part consacrée au sport pratiqué par des femmes dans le volume horaire total de diffusion est passée de 7% en 2012 à 18% en 2016 – mais cette progression nécessite d'être encore plus soutenue : Elle ne dépasse toujours pas la barre symbolique des 20%. Il est ainsi relevé la nécessité de médiatiser les personnalités et parcours des femmes sportives de haut niveau, de présenter des « role model », de permettre aux jeunes filles de s'identifier à des figures de femmes sportives et s'autoriser à pratiquer une discipline, de favoriser ainsi leur émancipation.

Enfin **Sarah OURAHMOUNE** est revenue sur la **Conférence Permanente du Sport Féminin** installée depuis septembre 2017 à laquelle elle participe, et en présente quelques actions développées en son sein :

- **Le recueil et cartographie des bonnes pratiques sur le territoire français,**
- **La sollicitation du Musée national du Sport pour créer une biographie de femmes sportives pour pallier le manque de noms de femmes sportives parmi les noms de rues,**
- **La prise de contact avec des éditeurs web pour trouver d'autres plateformes médiatiques que la télévision pour diffuser des compétitions féminines de sport et donner une meilleure visibilité aux sportives de haut niveau.**

¹⁸ Membre du CSA

A l'issue des échanges, Fabienne KELLER propose un tour de table : « A l'issue de cet après-midi, si vous n'aviez qu'une recommandation à faire laquelle serait-t-elle ? »

- S'appuyer sur l'organisation des Jeux olympiques en 2024 à Paris
- Favoriser la recherche action sur l'arrêt des filles à l'adolescence de la pratique sportive
- Développer un accompagnement soutenu des femmes dans la pratique des activités sportives et physique et cela dans la bienveillance
- Penser la notion de « sas » en non-mixité « avoir le courage de construire des espaces en non mixité et oser le féminisme »
- Adopter des mesures volontaristes, opter pour des formations obligatoires des personnels encadrant (exemple : au sein des ESPE)
- Favoriser la formation et notamment pour les élus au sport (*clin d'œil : combien y-a-t-il d'élus et d'élues au sport ? Fabienne propose que l'on interroge les associations d'élus*)
- Sensibiliser les parents à l'égalité femmes-hommes, sur les stéréotypes de genre
- Sensibiliser dès la petite enfance
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu du sport
- Enseigner l'histoire du sport et l'accès des femmes aux différentes disciplines sportives à l'école ou au collège
- Faire émerger l'idée que prendre du temps pour soi n'est pas un luxe
- Mettre en avant des figures de femmes sportives, des modèles dans les médias
- Penser les programmes médiatiques de façon à ce que les femmes sportives soient plus représentées
- Proposer des tarifs préférentiels pour un accès facilité au sport et travailler sur l'accessibilité des femmes aux activités physiques et sportives
- Proposer pour les cours d'EPS une pratique des sports dits « féminins » pour les garçons
- Rappeler que le sport comme un droit universel (Charte olympique, Etat en vigueur au 2 août 2015. Principes fondamentaux : paragraphes 4 et 6)
- Repenser les cours de récréations qui aujourd'hui ne permettent pas aux filles d'occuper l'espace (terrain de basket, football)
- Valoriser la question de l'espace à travers les marches exploratoires
- Développer le travail en réseau, avec les clubs, les missions locales..., etc., pour décroiser les univers tant physiques que mentaux.

9

Verbatim

- « Le sport est fait par et pour les hommes » (Patrick BRAOUEZEC)
- « L'égalité se fera quand une fille pourra choisir son sport sans s'entendre dire que ce n'est pas une activité féminine » (Catherine LOUVEAU)
- « Il existe du harcèlement, des violences, des viols dans le sport et ce n'est pas nouveau (...) il faut donc éduquer le personnel encadrant et travailler également avec les parents » (Laetitia NONONE)
- « La pratique auto organisée de sport est la plus généralisée, mais nous sommes en manque de connaissances statistiques entre autres sur les QPV et la pratique des filles et des femmes » (Catherine LOUVEAU)
- « Ce n'est pas une question de quantité mais de rapport au temps, il faut que les femmes puissent prendre du temps pour elles, qu'elles s'autorisent à le faire » (Catherine LOUVEAU)
- « Il faut réaliser que prendre du temps pour soi et s'autoriser à se faire plaisir n'est pas un luxe »
- « Il faut passer de la formulation « ne n'est pas fait pour moi » à « je peux m'imaginer faire cette activité » » (Catherine LOUVEAU)

A voir : Documentaire « *Free to Run* » de Pierre Morath, 2016

LES RECOMMANDATIONS

1. MESURER :

- Favoriser la recherche-action.
- Construire des **indicateurs pour analyser les politiques sportives** sous l'angle de la budgétisation sensible au genre (*gender budgeting*).
- Fixer des **objectifs annuels d'amélioration dans les programmations des contrats de ville** et évaluer les résultats.
- Faire **expertiser les équipements sportifs et les lieux de pratiques** informelles par les sportives elles-mêmes (douches, vestiaires, tiers-lieu d'accès à des services, au numérique, lieu de gardes d'enfants – coins goûter, coins lecture- ...).
- Inclure une **expertise égalité femmes-hommes dans la maîtrise d'œuvre** des équipements sportifs, et leur accès et leur usage.
- Mesurer la **représentation des femmes sportives dans les médias**.

2. CORRIGER :

- **Former et sensibiliser l'encadrement professionnel et bénévole, les élus au sport, les parents** aux questions de mixité, de parité et de genre.
- **Eduquer** les enfants et les adolescent.e.s, dès le plus jeune âge à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, à l'école, dans les clubs, dans les espaces publics.
- **Veiller** à ce que les **jouets** proposés aux enfants n'induisent des pratiques de développement corporel genré.
- Créer un **comité d'expertes** pour le sport au féminin.
- **Enseigner l'histoire du sport** à l'école.
- Proposer des **tarifs préférentiels** pour un accès facilité au sport et travailler sur l'accessibilité des femmes au sport.

3. AGIR :

- **Lutter contre les discriminations croisées et les violences sexistes et sexuelles** en s'appuyant sur la Charte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie dans le sport : sensibiliser pour repérer et signaler ces actes, mais surtout les sanctionner, ce qui reste encore trop rare !
- **Dépasser l'incitation et pousser** les instances décisionnelles du sport à aller vers **une parité femmes-hommes** dans toutes les instances et à tous les niveaux : la loi pour l'Egalité Femmes-Hommes de 2014 inclut des quotas et indications claires sur ce sujet.
- **Développer les actions médiatiques** de promotion du sport au féminin et travailler sur le langage. Mettre en avant des figures de femmes sportives, des modèles dans les médias et penser les programmes médiatiques de façon à ce que les femmes sportives soient plus représentées¹⁹.

¹⁹ Une pétition lancée par l'association « Femmes Solidaires » : « *Du sport féminin à la télé !* » est actuellement en cours pour demander la révision du décret de 2004 sur ce sujet. La médiatisation des footballeuses, lors du

4. INNOVER : Faire des quartiers les lieux d'innovation du sport au féminin

- **Aider les familles** en incitant et soutenant les pratiques sportives libres en famille, en adaptant les heures d'ouverture des équipements aux horaires des femmes et en offrant des possibilités de gardes d'enfants.
- **Encourager la présence des sportives dans la ville** en proposant des parcours sportifs pour les femmes, des espaces de pratiques entre femmes en guise de « sas » pour affirmer et sécuriser le sport libre dans la ville et en organisant la réappropriation des espaces sportifs d'accès libre par les femmes, y compris en les définissant lors de marches exploratoires.
- **Encourager les femmes et créer de l'empowerment** en les sensibilisant sur le rapport au temps, faire émerger l'idée que prendre du temps pour soi n'est pas un luxe.
- Développer le travail en réseau, avec les clubs, les missions locales etc., pour décroiser les univers.

Mondial 2011, et depuis, doit beaucoup à leur campagne "Pas de filles Hors jeu". Aujourd'hui, alors que près de 80% du temps médiatique consacré au sport concerne des manifestations masculines, il est nécessaire de relancer la demande de révision du décret 2004, indiquant les événements majeurs devant être retransmis.

LES INTERVENANT.E.S

Grande témoin et fil rouge de l'après-midi, **Sarah OURAHMOUNE**, Championne olympique de Boxe, personnalité qualifiée au CNV. Elle est la boxeuse française la plus médaillée, avec trois titres européens, un titre de championne du monde et de vice-championne olympique aux JO de Rio en 2016. Elle est aussi entrepreneure (Boxer Inside), responsable associative, vice-présidente du Comité National Olympique en charge des mixités, porte-parole et membre du CA de Paris 2024 et surtout..., militante invétérée pour la lutte contre l'exclusion.

Catherine LOUVEAU, Sociologue du sport Professeure émérite à l'Université Paris Sud, Membre du Laboratoire CRESPPA - équipe GTM (UMR 7217). Présidente de l'Institut Emilie du Châtelet.

Les pratiques sportives constituent pour elle un fait social particulièrement pertinent pour analyser les rapports sociaux de sexe, les processus de ségrégation et de hiérarchisation entre les hommes et les femmes, les formes de la domination masculine ainsi que la construction sociale des catégories « féminité-s » et « masculinité-s ».

Tout en poursuivant ces travaux (sur le test de féminité ou les conditions d'accès des filles à l'excellence scolaire et sportive par exemple), ses recherches en cours portent sur les formes de la hiérarchisation sexuée dans les institutions sportives, les formations et le monde de la recherche en sciences du sport.

Considérée comme pionnière sur ces objets de recherche, elle a initié des travaux à la fin des années 70. Auteure de nombreuses publications sur le thème femmes/sexe-s/genres/sports.

<http://www.gtm.cnrs.fr/gtm/equipe/les-membres-du-gtm/louveau-catherine/>

Références choisies :

Ouvrage majeur : « *Sports, école, société : la différence des sexes* », avec Annick DAVISSE, Paris, L'Harmattan, 1998

(2017), « **Sportives** » et « **Biographie de Nicole Abar** », in Bard, C. et Chaperon S. *Dictionnaire des féministes*, PUF

(2016), **Le test de féminité : genre, discrimination et violence symbolique** in Laufer, Pigeyre, Heran, Simon (dir), *Genre et discriminations*, (2017 iXe)

(2014), **Qu'est-ce qu'une vraie femme pour le monde du sport ?** in Rochefort F., Laufer L. (dir) *Qu'est-ce que le genre ?* Payot

(2013) **Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations**, In. *L'éthique du sport*, B. Andrieu ed., Lausanne, ed. L'Age d'homme.

(2006) **Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport**, *CLIO, Histoire des femmes*, n° spécial " Le genre du sport ", 24.

Avec Bohuon A. (2005) **Le test de féminité, analyseur du procès de virilisation fait aux sportives** In Thierry Terret (dir.) *Sport et genre XIXe – XX e siècles*. Paris, L'Harmattan

(2004), **Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité**, *Cahiers du genre*, 36, mars, 163-183

A écouter : son interview à l'occasion du projet TouteSport : <https://vimeo.com/292079559>

Guillaume NASLIN, Délégué général du Fondation du Football

La mission principale du Fondation du Football, présidé par Patrick BRAOUEZEC, est de développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du Football, d'en rappeler les vertus éducatives et d'encourager l'innovation sociale et l'intégration du développement durable dans le football. Créé en 2008, le Fondation du Football est un fonds de dotation dédié aux actions de responsabilité sociétale qui œuvre en complémentarité avec les instances du football français dans le domaine du développement durable. A travers le « LAB », laboratoire d'innovation sociale, le Fondation du Football conçoit et déploie ses propres programmes d'action à l'échelle de l'expérimentation en s'appuyant sur un réseau de clubs-pilotes.

Ces programmes se nourrissent des nombreuses initiatives locales méconnues développées par les clubs que l'appel à candidature des Trophées Philippe Séguin permet d'identifier, valoriser et promouvoir auprès du plus grand nombre. En 2019, un nouveau prix a été mis en place : « **Le Trophée Foot pour Elles** », dans le cadre d'un partenariat établi avec la Française des Jeux et le Fondation du Football. Ce nouveau prix illustre la volonté d'ouvrir davantage le monde du football aux femmes et récompensera les idées en faveur de la féminisation et de la promotion de la mixité. Il sera remis en mai 2019.

Annie GUILBERTEAU, Directrice générale de la Fédération nationale des CIDFF (FNCIDFF) et Marine RENARD, Cheffe de projet du programme « TouteSport ! »

Chaque année les CIDFF accueillent, informent et accompagnent plus de 500 000 personnes, en majorité des femmes. Le soutien à l'insertion professionnelle est devenu une compétence essentielle de cette fédération, créée en 1972. **La FNCIDFF expérimente des projets innovants qui ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes. C'est dans ce cadre que nous vous présentons, dans cet ouvrage, le projet « TouteSport ! ».**

Le projet « TouteSport ! » part d'un double constat fait par les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui interviennent dans les quartiers « politique de la ville » concernant les femmes qui y résident :

- Elles sont nombreuses à y rencontrer des difficultés d'accès à la citoyenneté, à l'insertion sociale et professionnelle,
- Elles sont peu à avoir une pratique sportive.

Le sport pouvant être un vecteur d'insertion sociale et professionnelle, la Fédération nationale des CIDFF (FNCIDFF) a fait le pari que l'accès à la pratique sportive pourrait permettre de lever bon nombre de freins rencontrés par ce public et a mis en place le projet « TouteSport ! », en collaboration avec les CIDFF de l'Eure, du Limousin, du Nord/Roubaix-Tourcoing-Marcq, de l'Oise, du Rhône, de Seine-Saint- Denis et de Vendée.

Ainsi, à partir d'une méthodologie et d'outils construits par la FNCIDFF (plaquette de sensibilisation, diagnostic des freins et de l'offre sportive locale, questionnaires...), ces CIDFF ont mobilisé plus de soixante-dix femmes résidant dans les quartiers de sept villes différentes : **Évreux, Limoges, Roubaix, Nogent-sur-Oise, Vaulx-en-Velin, Aubervilliers et La Roche-sur-Yon.**

Le programme « TouteSport » a obtenu le label « Sexisme pas notre genre » délivré par le Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes en 2017.

ANNEXE 2

MEMBRES DU CNV présents :

Karima BENARAB, Sylvie CHARRIER, Patrick BRAOUEZEC et Fabienne KELLER

Thierry ASSELIN, Vincent BAHOLET, Sabrina DRIJEVIC-PIERRE, Eric MALENFER, Denis SOUILLARD

Laurent GIRAUD, Laetitia NONONE, Sarah OURAHMOUNE

Pierre-Pascal ANTONINI, Patrick CHEVALLIER, Fabienne FERTE, Ibrahima MMADI, Letycia OSSIBI

Et :

Marie Bourgouin, assistante parlementaire de Fabienne Keller qui permis l'organisation matérielle de la réunion et organisé la conférence de presse à l'issue.

Le secrétariat du CNV : **Sylvie Durand-Trombetta, Valérie Delion-Grelier, Pauline Campana, Marion Mangin**